

DOSSIER D'INSCRIPTION

SKI ALPIN – 2024
Du Lundi 12 février au
vendredi 16 février

Documents à rendre pour l'inscription

avant le MERCREDI 29 NOVEMBRE 2023

- ❄ Fiche de renseignements (ci-jointe **page 3**)
- ❄ Fiche d'inscription et d'engagement (ci-jointe **page 4**)
- ❄ **Certificat Médical** de non contre indication à la pratique sportive du ski alpin
- ❄ Un **chèque de réservation** d'un montant de 150€ à l'ordre de l'**agent comptable** du collège l'Estaque

Bien conserver la page 5 (échancier de paiement)

PRESENTATION du SEJOUR APPN / SKI ALPIN – 2024

* Objectifs pédagogiques communs :

- Etre capable de vivre et de travailler en groupe, sur les pistes et en dehors, dans le respect d'autrui et de ses différences.
- Apprentissage des règles de vie en groupe et en société
- Aide aux camarades en difficulté

Le projet pédagogique de ce séjour comprend 3 pôles :

- le pôle ski en tant que pratique éducative et sportive.
- le pôle montagne en tant que connaissance culturelle.
- le pôle sécurité en tant que conduite citoyenne.

Consultation du projet sur le site du collège (<http://www.clg-estaque.ac-aix-marseille.fr>)

* Les dates : Du Lundi 12 février au vendredi 16 février 2024

* Le programme

- Lundi 12/02 : départ à 08h15 du collège en bus puis déjeuner au centre
L'après-midi : installation dans les chambres, récupération du matériel de ski, visite de la station.
- Du Mardi au vendredi : pratique du ski alpin en groupe de niveau encadré par un moniteur ESF et enseignants.
- Vendredi 16/02 : Départ du centre dans l'après-midi et retour au collège en soirée

La journée type :

- Pratique du ski alpin par groupe de niveau (entre 8 et 12 élèves) encadré par un moniteur ESF et par un enseignant d'EPS. Aucun élève ne ski sans encadrement.

La pratique du ski s'effectue le matin entre 9h30 et 12h puis entre 14h et 16h environ. Le déjeuner est pris au centre.

- Dès la fin de la journée de ski, les élèves profitent d'un moment calme (repos, douche...) dans le centre.

Dès la fin du repas, des soirées collectives sont animées par les enseignants. Aucune sortie du centre après 18h

* Le centre et la station

Nous serons logés au centre de vacances « les clarines ». Le chalet est situé dans le centre de la station de St Jean Montclar et au pied des pistes. Aucun transport ne sera nécessaire pour effectuer les différentes activités. De plus, le centre se situe dans un cadre très agréable au milieu d'un parc de deux hectares fermé.

A l'intérieur, les chambres accueillent entre 4 et 6 élèves et sont toutes équipées de salle de bains. Un étage est réservé pour les filles et un autre pour les garçons.

Nous aurons aussi l'accès à des salles de classe ou d'animation ainsi qu'à la salle de restauration.

Site Internet du centre : www.lesclarines.net

La station de Saint-Jean Montclar propose 45km de piste de 1350m à 2500m. Ce domaine se décline en deux secteurs : un secteur nord-est (Dormillouse) et un secteur nord-ouest (St Jean).

Site Internet de la station : www.montclar.com

* Le prix est fixé à 292€ / élève

- Il comprend :
- la pension complète du lundi midi au vendredi après midi,
 - le matériel et les forfaits de ski pour 4 jours,
 - l'encadrement ESF
 - le transport en car aller-retour depuis le collège.

En cas de désistement tardif pour des raisons non valables, des pénalités financières pourront être appliquées suivant le règlement de l'organisme hébergeur.

* Les élèves concernés :

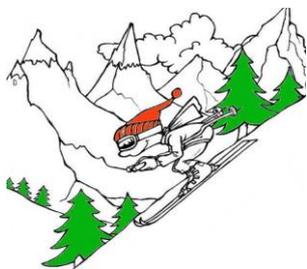
Les élèves concernés sont des élèves de 5^{ème} / 4^{ème}.

Mais, ne pourront participer que des élèves méritants tant sur le plan du comportement que de l'attitude scolaire. Les enseignants d'EPS, après s'être entretenus avec le professeur principal et la vie scolaire, pourront refuser un élève.

* Les accompagnateurs :

Mme ATZENI, M. BAILLON, M. CASTAGNA, et M. FOURIE

Les accompagnateurs sont enseignants d'EPS au collège de l'Estaque. Notre statut d'enseignant d'EPS nous permet d'encadrer la pratique du ski alpin conformément à la législation.



FICHE DE RENSEIGNEMENT

SKI ALPIN – 2024

NOM et Prénom de l'élève :

Classe :

Niveau de ski : (Jamais skié / débutant / 1,2 ou 3 étoiles ESF ...) :

.....

Régime alimentaire : - avec viande - -sans viande -

Il n'y a pas de nourriture Hallal sur le centre d'hébergement. Les élèves se doivent de prendre un repas complet et équilibré pour répondre aux besoins et efforts de la pratique du ski en altitude.

Toutes informations qui pourraient nous être utiles en cas de besoin :
(Allergies, contre-indications, traitement médical, etc....).

.....

Nom et prénom du père :

Nom et prénom de la mère :

Adresse :
.....

N° téléphone :

Adresse e-mail :

N° de sécurité sociale :

Caisse :

Mutuelle :

Nom et N° de l'assurance scolaire :

.....



Collège l'Estaque - 348 rue Rabelais - 13016 MARSEILLE
 ☎ 04.95.06.93.20 - 📠 04.95.06.93.21

FICHE D'INSCRIPTION ET D'ENGAGEMENT AU SEJOUR ALPIN

Établissement

COLLEGE L'ESTAQUE
 348, Rue Rabelais
 13016 MARSEILLE
 TEL:0495069320-FAX:0495069321

*Fiche à remettre au professeur d'EPS
 signée avec le 1er règlement par chèque
 avant le 1er décembre 2023
 (si règlement en espèces: attendre que l'inscription soit
 validée par l'équipe d'EPS puis se rendre au service
 intendance)*

Je soussigné(e), M MME....., responsable légal de :
 (Nom et prénom de l'enfant)
 Élève de la classe de :

Déclare l'inscrire au séjour Alpin organisé par l'établissement du :
Lundi 12 au vendredi 16 février 2024 pour la destination de SAINT JEAN MONTCLAR

J'accepte les modalités d'organisation de ce séjour, telles qu'elles ont été autorisées par le conseil d'administration en sa séance du 7 novembre 2023 et dont j'ai pris connaissance par la fiche descriptive ci-jointe.

Je m'engage à verser la somme de **292 €** par chèque au nom du collège l'Estaque ou en espèces auprès du régisseur du Collège l'Estaque puis selon l'échéancier indiqué sur la fiche descriptive jointe.

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités de remboursement en cas de désistement telles qu'elles ont été présentées et votées en Conseil d'Administration à savoir : tout désistement qui fait supporter un coût financier plus important aux autres élèves, doit donner lieu à la désignation d'un nouveau participant. A défaut, l'élève qui se désiste pour un motif qui n'est pas un cas de force majeure (départ de l'établissement, maladie) reste redevable de sa participation.

Si un remboursement est possible, il interviendra sur demande écrite des familles avec justificatif. Si un remboursement est possible, celui-ci sera opéré en totalité ou en partie après l'organisation du séjour, du règlement des factures par l'établissement et comparaison entre les désistements et les remplacements.

En cas de remboursement partiel, le service intendance adressera aux familles concernées le détail du calcul opéré.

Je déclare avoir souscrit au nom de mon fils/ma fille une assurance individuelle accident ainsi qu'une assurance en responsabilité civile.

J'autorise le responsable du groupe à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les actes médicaux ou chirurgicaux prescrits en cas de besoin.

Je m'engage à accomplir les diverses formalités qui me seront demandées et selon le calendrier qui me sera communiqué (notamment tests antigéniques avant le départ pour sécuriser le groupe).

Marseille le

Signature du responsable légal



Collège l'Estaque - 348 rue Rabelais - 13016 MARSEILLE
☎ 04.95.06.93.20 - fax 04.95.06.93.21

**FICHE DESCRIPTIVE DESTINÉE AUX FAMILLES
SEJOUR ALPIN MARS 2024**

Établissement

COLLEGE L'ESTAQUE
348, Rue Rabelais
13016 MARSEILLE
TEL:0495069320-FAX:0495069321

FICHE A CONSERVER

Par délibération du : **7 novembre 2023**

Le conseil d'administration a autorisé l'organisation d'un séjour ALPIN (ski) du **lundi 12 février au vendredi 16 février 2024** à destination de : **SAINT JEAN MONCLAR**

La participation des familles a été fixée à : **292.00€**.

La participation à ce voyage revêt un caractère **facultatif**, les élèves ne désirant pas s'y inscrire seront accueillis dans l'établissement.

Le conseil d'administration de l'établissement s'est prononcé sur la base d'un projet éducatif dont les objectifs sont les suivants :

- apprentissage des règles de vie en groupe et en société, aide aux camarades en difficulté, respect des autres
- faire progresser les élèves dans la pratique du ski
- découverte du milieu montagnard

La participation des familles comprend les prestations suivantes : transport, hébergement, cours de ski et assurance annulation.

Les versements interviendront selon l'échéancier suivant :

Échéancier	Montant	Date dépôt par les familles	Date encaissement par le collège
1 ^o versement	150.00€	Avec la fiche d'engagement avant le 1er décembre 2023	Semaine du 4/12/2023
2 ^o versement	142.00€	Avant le 31/01/2024	Semaine du 5/02/2024

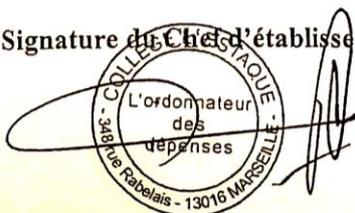
Compte tenu des engagements de l'établissement, un désistement ne pourra faire l'objet d'un remboursement que sous certaines conditions mentionnées sur la fiche d'engagement.

Les inscriptions valent **engagement** de participer au séjour.

La fiche d'engagement et le 1^{er} règlement par chèque libellé à l'ordre du *collège l'Estaque* doivent être déposés avant le 1er décembre 2023 auprès de la personne responsable du voyage : professeur d'EPS de la classe.

Les règlements en espèces doivent être effectués **obligatoirement** auprès du service intendance du collège.

Signature du Chef d'établissement



Cachet

COLLEGE L'ESTAQUE
348, Rue Rabelais
13016 MARSEILLE
TEL:0495069320-FAX:0495069321